

Paris, le 14 avril 2026

## **Droit à la formation des élus locaux : Mon interpellation du Gouvernement**

Madame Edwige Diaz attire l'attention de Monsieur le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation sur les entraves persistantes à l'exercice du **droit à la formation des élus locaux, particulièrement des femmes.**

En effet, entre **50 000 et 100 000 femmes élues seraient aujourd'hui empêchées d'exercer ce droit**, en raison de dysfonctionnements administratifs pourtant bien identifiés, notamment liés à la gestion des identités entre nom de naissance et nom d'usage (nom marital). Ce constat est d'autant plus préoccupant puisque les femmes représentent près de 42 % des conseillers municipaux, sans bénéficier des mêmes conditions d'accès à la formation. Une telle situation, qui perdure malgré les alertes répétées, révèle une incapacité à assurer l'égalité d'accès aux droits et constitue un frein direct à l'engagement politique féminin.

Dans le même temps, l'accès à la formation demeure marginal. En effet, seuls 5 % des élus y ont recours, avec des écarts particulièrement marqués entre territoires. Là où près d'un élu sur deux se forme dans les grandes collectivités, à peine 1 % des élus des communes rurales en bénéficient. **Avec 447 communes rurales sur 535, la Gironde est directement touchée par cette inégalité alarmante.**

Faute de services administratifs, les élus doivent assumer seuls des responsabilités croissantes dans un environnement normatif toujours plus complexe, reléguant la formation au second plan. Cette situation **pénalise doublement les femmes élues** qui se trouvent privées d'un levier essentiel d'émancipation et de montée en compétences. L'offre de formation, souvent standardisée et éloignée des réalités locales, accentue encore ces déséquilibres.

Dès lors, elle se demande pour quelles raisons le Gouvernement laisse perdurer ces dysfonctionnements et quelles mesures concrètes il entend enfin **mettre en œuvre pour garantir un accès réel, équitable et adapté à la formation des élus locaux**, en particulier dans les **territoires ruraux** et pour les femmes élues.



**Edwige DIAZ**

Députée de la Gironde  
Vice-Présidente du Rassemblement National  
Présidente du groupe RN au Conseil  
Régional de Nouvelle-Aquitaine